

MAIRIE de MÉNESTREAU

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 13 mars 2018

L'an deux mil dix-huit le treize mars, dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de MÉNESTREAU, s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GILLONNIER, en suite de convocation en date du 06 mars 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie de Ménéstreau, le 06 mars 2018.

Présents :

MM. GILLONNIER Jean-Claude, Daniel LAURENT, Gilbert GUILLOUX, Alain LAMARRE, Laurent COIGNET, Marc MALEZIEUX, Mmes Véronique DUPUY, Annie TERME

Secrétaire de séance : Marc MALEZIEUX

Absent excusé : Pierre-Michel FOREST

Absent : Séverine ULTRE,

Procuration : Pierre-Michel FOREST à GILLONNIER Jean-Claude

Compte rendu de la séance :

L'an deux mil dix-huit, le mardi treize mars, dix-huit heures, trente minutes les conseillers municipaux sont convoqués, par lettres et par courriers électroniques en date du 06 mars 2018, en séance du conseil municipal dans la salle communale, avec l'ordre du jour suivant :

- **Recrutement de l'Agent Technique Communal**
- **Autorisation à autorisation à engager, mandater et liquider en investissement avant le vote du budget 2018**
- **Désignation d'un garant bois**
- **Consultation du conseil municipal par la Communauté de Communes Loire Vignobles et Nohain, sur le transfert de compétence en matière de réseaux et services locaux de communication**
- **Questions diverses**

Monsieur Jean-Claude GILLONNIER constate que la majorité des membres en exercice est présente et que le quorum est atteint, et déclare la séance ouverte.

Monsieur Marc MALEZIEUX est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente, distribué lors des convocations, est adopté par les membres du conseil municipal.

RECRUTEMENT DE L'AGENT TECHNIQUE COMMUNAL

Monsieur le Maire propose le recrutement de Madame Audrey GERARD qui a été retenue suite à la convocation de quatre candidats.

Le conseil approuve. Madame DUPUY s'oppose à la décision.

AUTORISATION A AUTORISATION A ENGAGER, MANDATER ET LIQUIDER EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2018

Autorisation portant sur un investissement pour un meuble de 665 € HT pour l'office, l'aménagement et renforcement du portail du cimetière pour 505.46 € TTC.

Le conseil approuve à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN GARANT BOIS

Laurent COIGNET REMPLACE Daniel LAURENT.

CONSULTATION DU CONSEIL MUNICIPAL PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE VIGNOBLES ET NOHAIN, SUR LE TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE DE RESEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATION

Le conseil approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Le 19 mars à 18h30 Monsieur Le maire annonce la cérémonie de la FNACA à Menou.
- Arbres de l'étang communal : à effectuer durant la semaine du 15 au 23 ou du 26 au 30 mars
- Chênes aux petits Buissons, voir avec Scierie Léo pour la bille

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40